

encore commis, a déclaré M^{me} Collins. Le Canada est convaincu que les auteurs de telles violations du droit humanitaire doivent rendre compte de leurs actes devant la communauté internationale.»

La contribution annoncée aujourd'hui porte à 26,75 millions de dollars l'aide humanitaire fournie à l'ancienne Yougoslavie. L'octroi d'une assistance supplémentaire visant à répondre aux appels des agences humanitaires est à l'étude.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874